



Changement de régime matrimonial

Par **henry8**, le **18/11/2020** à **19:10**

Bonjour,

Je poste ce message car je souhaiterais obtenir des informations par rapport au changement de régime matrimonial que je souhaite faire.

Je suis français et ma femme sénégalaise, nous nous sommes mariés au Sénégal en mars 2018 sous le régime communautaire (Sur le livret de famille il est bien écrit régime communautaire).

Je voudrais changer de régime et passer au régime de séparation des biens, sachant que le mariage a été transcrit et que cela fait plus de 2 ans que nous sommes mariés, est-ce possible de faire ce changement en France?

Si oui comment cela se passe-t-il? est-ce qu'il faut que moi et ma femme allions voir le notaire ou je peux y aller seul et transmettre les documents à ma femme afin qu'elle les signe depuis chez elle?

Est-ce que le fait que je sois auto-entrepreneuse et que j'ai une micro-entreprise peut avoir des impacts sur les démarches à effectuer?

Merci d'avance pour votre aide.

Cordialement

Par **youris**, le **18/11/2020** à **19:48**

bonjour,

voir ce lien :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1535>

votre première démarche c'est de prendre rendez-vous avec un notaire.

salutations

Par **henry8**, le **18/11/2020** à **21:08**

Merci pour votre réponse.

J'espérais avoir des éléments de réponses pour ne pas payer une consultation à 100€ juste pour qu'il me dise que ce n'est pas à possible